

REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DU GARD COMMUNE AIGUES MORTES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf: DCM/2015/n°37/7.1/19.03/16

Nombre des membres		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	28	28

Date de la convocation : 10/03/2015 Date de l'affichage : 13/03/2015

OBJET:

BUDGET COMMUNE
COMPTE DE GESTION 2014

SEANCE DU 19 MARS 2015

L'an deux mille quinze, Le DIX NEUF MARS à 17 H 30

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Maumejean, Maire d'Aigues-Mortes.

Présents:

Pierre MAUMEJEAN, Gilles TRAULLET, Noémie CLAUDEL, Philippe CATHALA, Marielle NEPOTY, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean Claude CAMPOS, Jeanine SOLEYROL, Claude LAURIE, Patrice DEVILLE, Alain BAILLIEU, Jean Claude BASCHIOU, Ariane MOLLUNA, Michel LEBLANC, Christelle BERTINI, Véronique BONVICINI, Sabine ROUX, Olivier BERTRAND, Maguelone CHAREYRE, Nathalie THEODOSE, Rachida Bouteiller, Cédric BONATO, Fabrice Labarussias, Alexandra Bonnet, Guillaume Ber, Amandine Jacinto, Stéphane PIGNAN.

Absents: Hélène THELENE.

Secrétaire de séance : Véronique BONVICINI

Rapporteur: Mme SOLEYROL

Après s'être fait présenter le budget primitif de 2014 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2014

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2013, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

- 1. STATUANT sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014, y compris celles relatives à la journée complémentaire
- 2. STATUANT sur l'exécution du budget 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires
- 3. STATUANT sur la comptabilité des valeurs inactives

Le conseil municipal, après débat et à l'unanimité des voix ;

Pour : 22. Abstentions : 6 : Rachida Bouteiller, Cédric Bonato, Fabrice Labarussias, Alexandra Bonnet, Guillaume Ber, Amandine Jacinto

• DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2014 par le Receveur, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part

Le Maire, Pierre Maumejean



Certifié exécutoire compte tenu des :

- date de transmission à la Préfecture : 23/03/2015

- date d'affichage : 23/03/2015